

1. Risques généraux

Les présentes consignes de sécurité s'appliquent en conjonction avec les notices d'utilisation et de maintenance et doivent rigoureusement être respectées. Les pièces sous tension et en mouvement à l'intérieur de machines électriques risquent de provoquer d'importants dommages personnels et matériels si la machine n'est pas utilisée conformément à sa destination, si sa maintenance est négligée, si elle subit une manipulation erronée ou si un dispositif de sécurité est volontairement démonté. Le propriétaire est responsable que toutes les interventions sur les moyens de production (planification, transport, montage, installation, mise en service, entretien, réparation, démontage) sont exclusivement confiées au personnel qualifié (définition du personnel qualifié voir DIN VDE 0105 ou IEC 364). Il est également responsable que ce personnel dispose des documents nécessaires au montage, à la mise en route, à l'opération, à l'entretien, à la réparation et que ce personnel observe lesdits documents.

2. Utilisation conformément à la destination

Les machines ont été conçues pour les installations industrielles à courant fort. Les conditions sur le site d'exploitation doivent correspondre aux valeurs figurant sur la plaque signalétique de la machine. En particulier le type de protection requis doit être réalisé conformément à la machine. Les détails figurent dans la norme DIN VDE 0530, partie 1.

3. Transport, stockage

Les vis à anneaux de levage ne sont conçues que pour le transport du moyen de fabrication. Il est interdit d'y ajouter d'autres pièces ou charges. Les protections de transport doivent être retirées avant la première mise en route. La mise en service de moyens électriques de fabrication exhibant des endommagements est interdite.

4. Montage du moyen de fabrication

Lors du montage du moyen électrique de fabrication, il convient de respecter les données et caractéristiques techniques, spécifiées dans la documentation de la machine, les consignes générales de montage, de sécurité, d'installation et d'exploitation. Si l'arbre du moteur travaille position verticale, il convient de prévoir les mesures appropriées pour éviter la pénétration de corps étrangers dans le système de ventilation. Afin de ne pas risquer l'endommagement du bobinage des modèles IM B14 et IM B34, il convient de veiller à ne pas dépasser la profondeur maximale de vissage indiquée dans le catalogue. Les ouvertures de ventilation ne doivent pas être obturées. L'espace périphérique minimum entourant la machine indiquée dans les plans doit être respecté!

5. Branchement électrique

Le branchement doit être effectué par du personnel qualifié qui doit s'assurer que le courant est coupé et le disjoncteur verrouillé contre la remise en fonction accidentelle par des tiers. Les informations nécessaires figurent dans les notices d'utilisation et de maintenance accompagnant la livraison du moteur. Préalable à la première mise en route de l'installation, il convient de contrôler que l'arbre du moteur tourne dans le bon sens.

Le dépassement des tolérances indiquées dans DIN VDE 0530 partie 1 / DIN EN 60034-1 pour les tensions ($\pm 10\%$) et la fréquence ($+3/-5\%$), ainsi qu'une altération de la forme sinusoïdale d'alimentation électrique peuvent entraîner un échauffement indésirable et nuire à la compatibilité électromagnétique.

Depuis le 01/01/2008 les tolérances de placage des tensions ont été modifiées. Actuellement les moteurs sont plaqués: 230/400V +/- 10% sous 50 Hz ou 400/690V +/- 10% sous 50 Hz.

De ce fait les moteurs IE1, IE2, IE3 ne sont plus plaqués avec une tolérance de tension. Ne sont plus plaqués que les tensions effectives (230/400V 50Hz ou 400/690V 50 Hz. Selon la norme EN60034-1 Domaine B nous pouvons appliquer une tolérance de +/-10% sur les tensions affichées.

Avant de refermer la boîte des bornes, il convient de contrôler :

- ☞ que le branchement a été effectué conformément au schéma;
- ☞ que toutes les bornes sont bien serrées, également celles du bas où les écrous servent à la fixation des raccords des bobinages du moteur;
- ☞ que la distance "d" minimale prescrite en fonction des tensions entre points de raccordement est respecté:
- jusqu'à 500 V : $d > 8\text{ mm}$ - 500 à 750 V : $d > 10\text{ mm}$ - 750 à 1000 V : $d > 14\text{ mm}$
- ☞ que l'intérieur de la boîte des connexions est propre et exempt de corps étrangers;
- ☞ que les passe-câbles inoccupés sont obturés, les étanchéités de la boîte mises et les vis bien serrées;
- ☞ que le joint d'étanchéité de la boîte est propre et solidement collé et que les états de toutes les surfaces d'étanchéité correspondent au type de protection spécifié.

6. Exploitation de l'installation

Les opérations d'entretien indiquées dans les notices d'utilisation et de maintenance doivent être effectuées périodiquement par le personnel qualifié. La cause de toute altération du fonctionnement normal, notamment celle de bruits suspects, de températures augmentées et de déclenchements de dispositifs de sécurité doit être recherchée et éliminée dans les meilleurs délais par le personnel qualifié. En cas de doute, le moyen de fabrication doit immédiatement être arrêté.

7. Remarque importante

Afin de préserver la clarté des explications malgré la grande variété des conditions d'utilisation, le mode d'emploi et les instructions de la maintenance ne peuvent décrire que l'exploitation typique du moteur. En cas d'utilisation particulière, par exemple le fonctionnement dans un environnement spécifique ou le respect de consignes de sécurité particulières, veuillez consulter le fabricant ou la société de distribution.

8. Garantie

La garantie est soumise à l'observation des consignes de sécurité, à celle des notices d'utilisation et de maintenance et à l'exploitation conformément à la destination du moteur.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez nous contacter en indiquant le type et le numéro du moteur.